

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00652 Numéro SIREN : 811 564 855 Nom ou dénomination : 3DG

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2023 sous le numéro de dépôt 9575



**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de la
Société à Responsabilité Limitée 3DG en Société par
Actions Simplifiée**

SARL FERRE AUDIT ET CONSEILS: Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 178 000 €

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable – Inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables des pays de la Loire et de la Compagnie des commissaires aux comptes Ouest Atlantique

Centre d'affaires Les Loges Saint-Sylvain d'Anjou – 49480 VERRIERES EN ANJOU

Téléphone : 09 86 62 51 25

E-Mail : pascal.ferre@cabinet-ferre.com

RCS ANGERS N° 879 742 831

3DG
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 rue de Gagnebert
JUIGNÉ SUR LOIRE
49610 LES GARENNES SUR LOIRE
SIREN 811 564 855 RCS ANGERS

**Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux
comptes sur la transformation de la Société 3DG, Société à Responsabilité
Limitée, en Société par Actions Simplifiée**

Aux associés,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'unanimité des associés en date du 30 juin 2023, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La Société, constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée a été transférée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS en date du 26 mai 2015.

Les co-gérants sont :

- Monsieur Jérémie DEFFOIS, né le 15 juillet 1987 à CHOLET (49), de nationalité française, demeurant Lieu dit la Houssaye – VAUCHRETIEN - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE,

- Monsieur Laurent DEFFOIS, demeurant 17 rue de la Fontaine 49610 MOZE SUR LOUET, né le 12 septembre 1966 à SAUMUR (49), de nationalité française,

- Monsieur Philippe GUIET, demeurant 17 Route du vignoble SAINT SATURNIN SUR LOIRE - 49320 BRISSAC LOIRE AUBANCE, né le 16 août 1972 à BEAUPREAU (49), de nationalité française,

- Monsieur Thierry DEFFOIS, demeurant 27 rue de Gagnebert JUIGNÉ SUR LOIRE à LES GARENNES SUR LOIRE - 49610, né le 22 mars 1963 à SAUMUR (49), de nationalité française.

La Société a pour objet :

« - L'activité de holding et la prise de tous intérêts et participations par tous moyens, apports, souscriptions, achats de parts sociales et/ou parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés et la gestion de ces intérêts et participations,

- L'acquisition et la gestion de ces intérêts et participations,

- Les prestations de services administratives ou techniques au profit des sociétés qu'elle contrôle,

- La gestion de trésorerie desdites sociétés,

- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.»

Les derniers comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des produits d'exploitation de 482 605 € au 30 septembre 2022 sur une période 12 mois contre 510 641 € au 30 septembre 2021 sur une durée identique.

Le résultat d'exploitation est de 8 110 € en 2022 contre 8 621 € en 2021.

Après un résultat financier de + 39 618 €, un résultat exceptionnel 0 € et un impôt sur les sociétés de 604 € au 30 septembre 2022, le résultat net après impôt de la société est de 47 124 € en 2022 contre 63 515 € en 2021 ;

Sur les 9 premiers mois de l'exercice 2023, l'activité ne fait pas apparaître d'évolutions significatives par rapport au précédent exercice tant sur la société mère que sur ses filiales.

Enfin, les capitaux propres de la société au 30 septembre 2022 s'élèvent à 446 865 € dont 17 210 d'amortissements dérogatoires, et aucune distribution de dividendes n'a été effectuée depuis;

Le capital social s'élève à 20 000 € se décomposant en 2 000 parts sociales.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, je suis en mesure d'attester que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Enfin, il n'a pas été constaté d'avantages particuliers au profit d'associés ou de tiers

Verrières-en-Anjou, le 3 août 2023



FERRE AUDIT ET CONSEILS

Représentée par Pascal FERRE

Commissaire à la Transformation

Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique